



Communauté de paroisses du Sacré-Cœur des Albères

Argelès-sur-Mer, Laroque, Montesquieu, Palau-del-Vidre, St-André, St-Génis, Sorède, Villelongue-dels-Monts

des PRETRES à votre service :

M. le curé, l'abbé Olivier Nicque
Presbytère, 28 rue de la Solidarité
66 700 Argelès-sur-Mer 04 68 81 01 28

2 prêtres coopérateurs :

abbé Théo Dohmen, presbytère de Palau, 04 68 37 88 60
chanoine Sauveur Carbonès retiré à Banyuls-sur-Mer

3 diacres : Fr. Courbet, M. Lavoux, G. Lormand

PERMANENCE PAROISSIALE : mardi et samedi
de 10h à 12h, en l'église d'Argelès-ville, entrée
par l'arrière de l'édifice.



Mois de septembre, mois des saints
archanges Michel, Gabriel et Raphaël

ADORATION du S^t. SACREMENT :


lundi, St-Génis de 17h à 18h
mardi, Palau de 15h à 16h
mercredi, Villelongue de 15h à 16h avec chapelet
jeudi, Argelès-ville « Heure Sainte » de 18h à 19h
vendredi, Saint-Génis de 15h à 16h
1^{er} vend. du mois, Argelès-ville, le matin, salut à 12h

CONFESSIONS :

après la messe quotidienne
et le MARDI de 18h à 18h30 à Argelès-ville.

Pour recevoir cette feuille par courrier électronique, inscrivez-vous :
martine9566@gmail.com site internet : paroisse-des-alberes.com, téléchargement gratuit smartphone
Android via Google et Iphone via App-store

HORAIRES DES MESSES ET OFFICES EN SEPTEMBRE

- ma. 1^{er} : 18h-18h30 confessions, **18h30** messe Argelès-ville (T.D.)
me. 2 : 8h30 messe Argelès-ville (T.D.)
je. 3 : 8h30 messe Argelès-ville (T.D.)
ve. 4 : 8h30 messe Argelès-ville (T.D.), puis adoration et salut du St-Sacrement à 12h  (F.C.)
sa. 5 : 8h30 messe Argelès-ville (ste. Mère Térèse) (T.D.)

23^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

- sa. 5 : **18h messe Sorède** (T.D.)
di. 6 : **9h15 messe Palau** (T.D.)
9h30 messe Argelès-plage (Christophe Lefebvre)
11h messes Argelès-ville (Christophe Lefebvre), **Laroque** (T.D.)
12h baptême Laroque, Gabriel Laforgue (T.D.)
- ma. 8 : 18h-18h30 confessions, puis :
18h30 messe N-D. de Tanya à Laroque, **fête de la Nativité de N-D.** (T.D.)
Inscriptions au catéchisme à St-Génis et Sorède de 17h à 18h30
- me. 9 : 8h30 messe Argelès-ville (T.D.)
Inscriptions au catéchisme à Argelès et St-André de 10h à 11h30
- je. 10 : 8h30 messe Argelès-ville (T.D.)
- ve. 11 : 8h30 messe Argelès-ville (T.D.)
- sa. 12 : 8h30 messe Argelès-ville, (st. Nom de Marie) (T.D.)
Inscriptions au catéchisme à Argelès de 10h à 11h30
Inscriptions à l'aumônerie des collèges à Sorède de 10h à 12h
12h baptême Villelongue, Jeanne Gilbert (Christophe Lefebvre)

Edito de votre curé

Une nouvelle année pastorale s'ouvre dans le contexte difficile des multiples conséquences de la peur du Covid 19. Merci à chacun d'entre vous qui m'avez aidé si gentiment dans la remise en route de nos paroisses. L'adage dit avec justesse : « gouverner c'est prévoir ». Etant votre pasteur, je voudrais poursuivre prudemment notre organisation pastorale, en fonction des contraintes liées au contexte général mais aussi aux forces et aux capacités de vos prêtres. Nous ne pouvons avoir que l'ambition de nos moyens.

Cet automne, l'abbé Théo Dohmen va prendre des congés bien légitimes dans sa famille aux Pays-Bas. De mon côté, ma santé défaillante nécessite un vrai temps de repos que m'impose notre évêque.

Dans l'immédiat, personne ne nous sera envoyé pour remplir la charge de vicaire laissée vacante par le décès de l'abbé Bertrand Bassène. Les baptêmes et les mariages reportés cette année vont s'ajouter à ceux de 2021. Les premières communions et les professions de foi de 2020 ont été reportées aux vacances de Toussaint.

Des aménagements pastoraux seront nécessaires pour que je puisse tenir avec un effectif réduit de prêtres ma charge curiale dans la durée (voir le bas de page au verso).

Je me confie au secours de vos prières et à votre bienveillance pour assumer au mieux mon service à votre endroit. Vous savez l'affection sacerdotale que je vous porte et la reconnaissance que j'ai pour tous les efforts de chacun à porter le souci de l'évangélisation avec moi. Ainsi, demeurons uni dans le Cœur de Jésus qui nous accordera ses plus précieuses faveurs.

Votre curé, l'abbé Olivier Nicque

A cause des risques sanitaires, cet automne encore, dans notre Communauté de paroisses les messes dominicales seront célébrées dans les églises les plus vastes, où il y a une allée centrale et des allées latérales, là où il est possible de se déplacer sans se croiser.

24^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

sa. 12 : 18h messe Sorède (S.C.)

di. 13 : 9h15 messe Palau (T.D.)

9h30 messe Argelès-plage (Charles-Henri Le Sénéchal)

11h messes Argelès-ville (Charles-Henri Le Sénéchal), Laroque (T.D.)

Inscriptions à l'aumônerie des collèges à Palau après la messe

lu. 14 : 18 h30 messe à la paroisse St-Martin à Perpignan (fête de la Croix Glorieuse)

ma. 15 : 18h confessions, puis 18h30 messe Argelès (T.D.)

me. 16 : 8h30 messe Argelès-ville (T.D.)

je. 17 : 8h30 messe Argelès-ville (T.D.)

ve. 18 : 11h messe à l'ermitage St-Ferréol de la Pave à Argelès, fête votive (O.N.)

sa. 19 : 12h baptême St-André, Célia Benitez (O.N.)

16h30 mariage Argelès-ville, Raphaël de Vellis et Mélanie Rétif (O.N.)

25^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

sa. 19 : 18h messe Sorède (S.C.)

di. 20 : 9h15 messe Palau (O.N.)

9h30 messe Argelès-plage (p.p.)

11h messes Argelès-ville (p.p.), Laroque (O.N.)

12h baptême Argelès-ville, Guillem Colom (O.N.)

ma. 22 : 18h confessions, puis 18h30 messe Argelès-ville (O.N.)

me. 23 : 8h30 messe Argelès-ville (O.N.)

je. 24 : 8h30 messe Argelès-ville (O.N.)

ve. 25 : 8h30 messe Argelès-ville (O.N.)

sa. 26 : 8h30 messe Argelès-ville, fête de sts. Côme et Damien (O.N.)

26^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

sa. 26 : 18h messe Sorède (S.C.)

di. 27 : 9h15 messe Palau (S.C.)

9h30 messe Argelès-plage, sts. Côme et Damien, fête patronale (O.N.)

11h messe Argelès-ville, sts. Côme et Damien, fête patronale (O.N.)

11h messe St-Génis, st. Michel, fête patronale (p.p.)

ma. 29 : 18h confessions, puis 18h30 messe chapelle St-Michel à St-André (O.N.)

me. 30 : 8h30 messe Argelès-ville (O.N.)

18h30 Sorède, rencontre des parents des premiers communiant du dimanche 18 octobre 2020 avec M. le curé.

Organisation des offices dans notre Communauté de paroisses des Albères :

1) Les **BAPTEMES** sont célébrés soit le samedi à 12h, soit le dimanche là où la messe est dite à 12h. Cet horaire exclu le risque de mariage ou d'enterrement au même moment dans l'église concernée.

2) Les **MARIAGES** sont bénis à 15h ou 16h30 le samedi. Si un ministre devait se trouver seul pour les assurer, il le pourrait, sans oublier qu'il y a toujours une messe à célébrer le samedi à 18h. La priorité est donnée aux fidèles de nos paroisses. Les demandes extérieures qu'on aurait l'amabilité d'accepter seront considérées avec bienveillance suivant les disponibilités restantes.

3) Pour les **OBSEQUES**, l'heure et le lieu des cérémonies sont toujours fixés directement par la Communauté de paroisses et les entreprises de Pompes funèbres, dans la plus grande sollicitude pour les familles en deuil, pour éviter qu'il ait deux enterrements en même temps au même endroit.

4) L'horaire des **MESSES EN SEMAINE** et des **CONFESSIONS** va évoluer pour l'année scolaire. Le mardi en place de la messe du matin, il y aura confession à 18h à Argelès-ville, suivie de la messe à 18h30. Les mercredi, jeudi et vendredi, les messes restent à 8h30 à Argelès-ville. Le samedi matin, seule la messe du 1^{er} samedi du mois est maintenue à 8h30 à Argelès-ville, suivie d'une brève permanence de confessions. La messe en semaine à Argelès sera supprimée s'il y a une fête ailleurs.

5) Les demandes d'autorisation de **CONCERTS** ou d'expositions sont envoyées par courrier postal à Michel Lavoux, diacre à St-Génis, au moins 3 mois à l'avance, avec le formulaire adéquat.

19 et 20 septembre, Journées du patrimoine : les églises d'Argelès-ville, de St-André et de St-Génis, la chapelle d'Argelès-plage, les ermitages seront ouverts au public.



st. Côme

st. Damien

Inscriptions au catéchisme

Argelès : 21 route Nationale
mer. 9 sept. 10h à 11h30
sam. 12 sept. 10h à 11h30

St-André : 10 place Arago
mer. 9 sept. 10h à 11h30

St-Génis : 6 rue Clémenceau
mar. 8 sept. 17h à 18h30

Sorède : 12 route de Laroque
mar. 8 sept. 17h à 18h30

Palau : 23 rue Vila
lun. 7 sept. 17h à 18h30
mer. 9 sept. 10h à 11h30

Inscriptions à l'éveil à la foi
St-Génis : 6 rue Clémenceau
vend. 25 sept. 17h30 à 18h30

Inscriptions à l'aumônerie des collèges

Palau : à l'église
dim. 13 sept. après la messe
Sorède : 12 route de Laroque
sam. 12 sept. 10h à 12h

Premières communions :
Argelès-ville, dim. 18 octobre.
Profession de foi : Argelès-ville, dim. 25 octobre.

Un effort tout particulier a été fait cet été pour ouvrir quotidiennement la chapelle Notre-Dame Etoile de la Mer à Argelès-plage grâce au dévouement de Colette Galaup et de Jean-Pierre Brun. Un grand merci pour cette « première » qui a permis à beaucoup de s'y recueillir.

BILAN et PERSPECTIVES Rencontres paroissiales annuelles avec M. le curé.

Laroque (N-D. de Tanya) :
ven. 2 oct. à 17h
Montesquieu (église) :
mer. 7 oct. à 17h
Palau (presbytère) :
ven. 9 oct. à 17h
St-André (presbytère) :
mer. 14 oct. à 17h
St-Génis (salle paroissiale) :
ven. 16 oct. à 17h
Sorède (presbytère) :
mer. 21 oct. à 17h
Villelongue (église) :
ven. 23 oct. 17h

REUNION du ROSAIRE :

- St-Génis, 1^{er} jeudi du mois à 16h
- Palau, 2^{ème} mardi du mois à 15h
- Argelès, 22 sept. à 17h, 11 rue Père Vidal.

Signification des initiales :

p.p. : prêtre de passage
S.C. : Sauveur Carbonès
T.D. : Théo Dohmen
O.N. : Olivier Nicque
F.C. : François Courbet
M.L. : Michel Lavoux
G.L. : Guy Lormand